

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 17 mars 2021**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1055	20	13	1	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **mercredi 17 mars 2021 à 14 h à SAINT-LO**, au Conseil départemental, en présentiel et visio-conférence, sur convocation du 9 mars 2021.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. Jean LEPETIT

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

En présentiel

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL

M. Jean-Paul FORTIN, canton la Hague

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville, 1^{ère} Vice-Présidente

M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire

M. Jean MORIN, canton Créances

En visioconférence

M. Jean-Marc JULIENNE, canton Granville

M. Gilles LELONG, canton Tourlaville

Délégués des EPCI titulaires et suppléante

En présentiel

M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

En visioconférence

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin

Mme Céline LAUTOUR, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes

Délégués des EPCI titulaires :

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Désignation d'un représentant et d'un suppléant du SMEL au sein du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500082 « Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain sur Ay au Rozel »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du 17 mars 2021 explicité en séance ;

Après avoir recueilli les candidatures d'un titulaire et d'un suppléant, respectivement de Monsieur LECHATREUX Jean-René et de Monsieur JULIENNE Jean-Marc ;

Après en avoir délibéré, le comité du SMEL, à l'unanimité des participants :

procède à la désignation des deux représentants du SMEL au Comité de pilotage du site Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain sur Ay au Rozel » pour siéger et participer aux votes :

titulaire : Monsieur LECHATREUX Jean-René

suppléant : Monsieur JULIENNE Jean-Marc

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET

